

COMMUNE DE MONTREUIL SOUS PEROUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Recu le
- 7 AVR. 2010

DATE DE CONVOCATION : L'an Deux mille dix
29/01/2010 Le 5 février à 21 heures 15
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est
réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de
Monsieur MENAGER Louis, maire
Etaient présents :
Mrs MARQUET - MESSE - DAUPHIN - Mme BREVAULT
adjoints.
Mmes CHOUET - DOURDAIN - GUEGUIN - TEMPLON
Mrs BEAUDUCEL - DALLEE - DUFEU - DURAND - GARDAN -
HILLAIREAU

LISTE DE CONSEILLERS :
EXERCICE, 15
PRÉSENTS : 15 Formant la majorité des membres en exercice.
ABSENTS : Absents Excusés :

Mme BREVAULT a été élue secrétaire.

OBJET :

Prescription de la révision du POS validé PLU
et élaboration du PLU

Le Maire propose au conseil municipal de valider le principe de la prescription de la révision du POS validé PLU et l'élaboration d'un PLU.

A cet effet, il est nécessaire de sélectionner un bureau d'étude qui mènera à bien cette mission.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider le principe de prescription de la révision du POS et l'élaboration d'un PLU,
- De déléguer tous pouvoirs au Maire pour lancer un appel à candidatures auprès de bureaux d'études spécialisés pour mener à bien cette mission,
- D'organiser la sélection de ces bureaux d'études.

Fait et délibéré en séance.

Le Maire



aire certifié
sente
on a été
see en Préfecture

re du contrôle
légalité

elle a été
ée aux
essés le